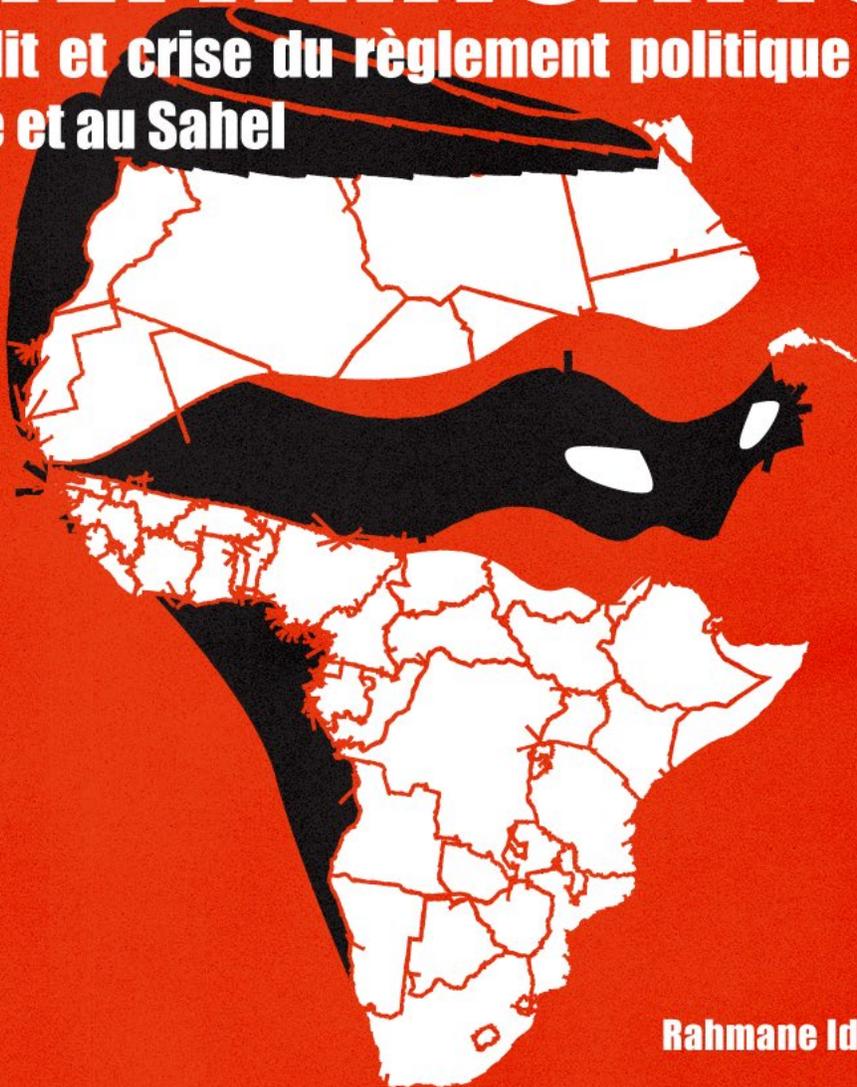


ROSA LUXEMBURG STIFTUNG

BUREAU AFRIQUE DU NORD مكتب شمال افريقيا

L'ESSOR DE LA MILITARISATION

Conflit et crise du règlement politique en Algérie et au Sahel



Rahmane Idrissa

Auteur : **Rahmane Idrissa**

Editeur : **Armin Osmanovic**

Editorial design and illustration : **Yessine Ouerghemmi**

Cette publication a été soutenue par les fonds de Fondation Rosa Luxemburg, bureau Afrique du Nord. L'auteur de cette publication porte l'entière responsabilité de son contenu et ne réfète pas obligatoirement l'opinion de la Fondation Rosa Luxemburg. Le contenu de cette publication peut être cité ou reproduit à des fins non commerciales, à condition que la source d'information soit correctement citée.

Publié par la Fondation Rosa Luxemburg Bureau Afrique du Nord.

Rahmane Idrissa est un politologue dont l'expertise couvre des questions d'États, d'institutions et de démocratisation en Afrique, ainsi que le radicalisme salafiste au Sahel et des projets actuels sur l'histoire de la formation des États en Afrique

TABLE DES MATIERES

■ INTRODUCTION	5
1. VUE D'ALGÉRIE	6-15
1.1 Le pacte du Pétro-État	6
1.2 Échec du pacte	8
1.3 Taghut	9
1.4 Dans le Sahel	12
1.5 Hogra	14
2. VUE DU SAHEL	16-26
2.1 Démocratisation	16
2.2 Militarisation	17
2.3 La zone de conflit et la démocratie jetable	19
2.4 Intermède : retour au point de vue d'Alger	21
2.5 Les juntes s'installent	22
2.6 En quête de ce qui ne marche pas	25
■ CONCLUSION	27

INTRODUCTION

Une généalogie des conflits actuels du Sahel, qui combinent la guerre djihadiste au Mali, au Burkina Faso et au Niger à la rébellion touarègue au Mali, ferait remonter leurs causes efficientes à deux pays d'Afrique du Nord, l'Algérie et la Libye. La cause efficiente, selon le philosophe Aristote, est celle qui lie les origines d'un phénomène aux formes qu'il prend : dans le cas d'espèce, l'origine des conflits du Sahel est à rechercher dans des problèmes non résolus au sein des pays du Sahel mais ils n'auraient pas éclaté de la manière dont ils l'ont fait sans des facteurs impliquant l'Algérie et la Libye. Ceci est bien connu dans le cas de la Libye, puisque les groupes armés touaregs qui ont lancé la rébellion séparatiste à l'origine des troubles, début 2012, étaient rentrés au Mali au terme de plusieurs années d'expatriation privilégiée en Libye. La Libye du colonel Kadhafi avait une politique sahéenne qui consistait notamment à aider à stabiliser cette région en modérant les ardeurs des militants touaregs séparatistes et en finançant l'islam soufi, considéré comme un frein à l'islam salafiste – celui auquel adhéraient les activistes islamistes au Sahel, même avant le conflit djihadiste actuel. La destruction du régime de Kadhafi aux mains d'insurgés soutenus par l'Occident, a mis fin à cette politique, et le choc s'est fait sentir au Sahel, notamment au Mali, aussi immédiatement que les flots qui se répandent une fois les vannes levées.

Le rôle de l'Algérie est moins connu, et pourtant les conflits du Sahel sont une conséquence directe du conflit algérien qui a commencé en 1992 et s'est prolongé jusqu'au milieu des années 2010, non sans s'être considérablement atténué à la fin des années 2000. Plus qu'une simple conséquence, les conflits du Sahel ont reproduit certaines des dynamiques du conflit algérien, souvent par le biais d'un transfert direct des méthodes et conceptions des militants islamistes algériens à leurs camarades sahéens (maliens). Et on peut identifier des parallèles et des différences significatifs dans les trajectoires de l'Algérie et du Sahel, alors qu'ils ont fait face ou continuent toujours de faire face au problème.

Pour clarifier tout ceci, ce document développe deux arguments : premièrement, le conflit algérien découle d'une crise du règlement politique (**political settlement**) algérien que ses dirigeants ont tenté de résoudre par la démocratisation en 1988-92. Cette solution a échoué, plongeant le pays dans des années de conflit et de consolidation d'une gouvernance militarisée – un résultat qui joue un rôle central dans la politique étrangère sclérotique de l'Algérie, y compris en ce qui concerne le Sahel. Deuxièmement, la forme que les conflits du Sahel ont prise découle du conflit algérien et a conduit à l'effondrement du règlement politique démocratique du Sahel, avec la fin apparente de la démocratisation et la montée d'une gouvernance militarisée dans la région.

Pour présenter ces deux arguments, le document propose une exploration approfondie de la crise du règlement politique algérien par le biais d'une méthodologie d'analyse historique – c'est-à-dire en retraçant ses éléments déterminants depuis leur point d'origine jusqu'à leurs manifestations actuelles en passant par le tournant critique mentionné ci-dessus, à savoir les années 1988-1992 ; et il évalue la situation qui se met en place au Sahel à travers un cadre d'analyse tiré de l'expérience algérienne – avant de poser quelques conclusions.

1 VUE D'ALGÉRIE

Contrairement à la Libye du colonel Kadhafi, l'Algérie n'a pas de relations structurelles avec les pays du Sahel. En favorisant la migration de la main-d'œuvre en provenance d'Afrique de l'Ouest, Kadhafi avait créé une forme d'intégration économique entre la Libye et les pays de cette région. Les pays du Sahel étaient les premiers concernés, en particulier le Niger, qui comptait la plus grande communauté étrangère dans le pays sous le règne de Kadhafi. En revanche, l'Algérie a surtout attiré la migration mendicante du Sahel, un phénomène peu étudié qui semble, là encore, particulièrement typique du Niger¹. Il existe d'intenses relations sociales au sein des populations touarègues qui vivent de part et d'autre des frontières entre l'Algérie et les pays du Sahel. Mais il s'agit de liens communautaires façonnés par les rapports familiaux et les obligations tribales et non par l'allégeance à un État. Elles s'inscrivent dans le contexte du Sahara plutôt que dans celui d'un territoire étatique. De fait, les relations entre l'Algérie et le Sahel sont déterminées principalement par le partage de l'espace saharien. L'Algérie ne s'intéresse pas aux pays du Sahel comme objets d'une politique qui viserait à y projeter son pouvoir et à influencer leur gouvernement, à la manière du colonel Kadhafi, mais comme représentant une région potentiellement déstabilisatrice pour son vaste hinterland saharien.

1.1 Le pacte du Pétro-État

Si le Sahel est un rivage – c'est le sens de l'étymon arabe *sahil* – on peut appliquer la métaphore de l'île à l'Algérie – d'après le sens du nom du pays en arabe.

Géographiquement, le pays est divisé entre une étroite bande côtière qui représente environ 15 % du territoire et une vaste frange désertique qui englobe les 85 % restants. La majeure partie de la population se concentre dans la bande côtière, une zone fortement urbanisée qui constitue la base socio-économique de l'État. Le reste du territoire est en grande partie habité par des communautés nomades ou semi-sédentaires qui n'ont que des liens fragiles avec l'État. Dans cette mer de sable, les frontières n'ont pas la substance que confèrent les infrastructures et le peuplement, et n'existent que dans la mesure où l'autorité de l'État est active derrière la ligne, c'est-à-dire de manière sporadique et transitoire. L'Algérie possède plus de ces frontières de sable que n'importe lequel de ses voisins. D'un autre côté, le Sahara est un enjeu considérable pour le pays en raison des énormes richesses qu'il contient. Selon une étude récente, le Sahara algérien recèle deux milliards de tonnes de phosphates, soit les troisièmes réserves mondiales ; 3,5 milliards de tonnes de réserves prou-

¹ Les mendiants nigériens migrent également à travers l'Afrique de l'Ouest. En mars 2022, le Sénégal a expulsé des centaines d'entre eux à bord d'un avion affrété par le gouvernement nigérien.

vées de fer ; 29 000 tonnes d'uranium ; 121 tonnes d'or, et des réserves gigantesques de combustibles fossiles, dont 9,2 milliards de barils de pétrole – les troisièmes d'Afrique et les quinzièmes du monde – ; 4 500 milliards de mètres cubes de gaz naturel et de vastes bassins inexploités de gaz et de pétrole de schiste.²

Les hydrocarbures sont d'une importance capitale. Depuis le règne du colonel Houari Boumediene (1965-78), elles sont le pivot matériel du règlement politique de l'Algérie. Pendant quelques années après l'indépendance en 1962, il était difficile de savoir où allait l'Algérie (les livres intitulés '*Où va l'Algérie?*' semblent être un genre de niche à part entière³). Le pays s'est ouvert la voie de la liberté à travers un « front », le Front de libération nationale (FLN), et une force combattante, l'Armée de libération nationale (ALN). Ces deux entités étaient des centrales du militantisme auxquelles tous les révolutionnaires – l'auto-identification la plus courante des combattants de l'indépendance – se rattachaient à des degrés divers, ce qui signifie qu'il s'agissait de collectifs déconcentrés plutôt que d'organisations unifiées. Une alliance entre deux leaders, Ahmed Ben Bella, qui contrôlait le politburo du FLN, et Houari Boumediene, qui dirigeait ce que l'on appelait « l'armée des frontières », la section la plus solide de l'ALN – devenue entretemps l'Armée nationale populaire (ANP) –, stationnée aux frontières avec le Maroc et la Tunisie, s'empara des rênes du gouvernement. Ben Bella essaya de transformer le FLN en un parti de pouvoir robustement intégré, du type de ces formations à l'implacable efficacité qui se développaient alors dans de nombreux pays du Sud. En 1963, il purgea les dissidents et adopta une constitution de rassemblement qui lui conféra des pouvoirs étendus en tant que chef de l'État. Mais l'ANP dirigée par Boumediene avait déjà pris le contrôle des appareils stratégiques de l'État et déposa Ben Bella dans un coup d'État sans effusion de sang en juin 1965.

Ce coup d'État inaugura une constante presque ininterrompue de la politique intérieure de l'Algérie, à savoir le pouvoir politique inconstitutionnel mais effectif que l'armée et les services de sécurité associés exercent dans les coulisses, au sein du système étatique.⁴ Une fois aux commandes, Boumediene nationalisa le secteur des hydrocarbures et transforma l'Algérie en un État pétrolier. Cela lui permit de proposer à la population algérienne un pacte selon lequel les revenus pétroliers financeraient le développement de l'économie à travers une industrialisation accélérée, et les Algériens, en retour, se mobiliseraient pour soutenir l'œuvre de construction nationale ainsi impulsée. Le programme n'aboutit pas en raison (1) de carences de gouvernance et (2) de l'évolution rapide des conditions sociopolitiques d'un pays naissant. La démographie est un bon exemple à cet égard. Au moment de l'indépendance, une fraction importante de la population a bénéficié des dividendes de la libération, soit en reprenant les fermes et autres biens des colons européens qui avaient quitté le pays, soit en s'enrôlant dans les programmes de travailleurs invités qui faisaient partie des accords d'indépendance avec la France. (Dix ans après l'indépendance, l'ancienne

² Voir Tahchi Belgacem. « Les Ressources de l'Algérie », in *Outre-terre*, 2016/2, n° 47 : 152-164.

³ Le premier d'entre eux est le *Où va l'Algérie ?* de Mohamed Boudiaf, publié en 1964, une plainte personnelle qui aborde implicitement le fait que l'Algérie ne disposait pas d'un règlement politique viable à l'époque. Un volume édité portant le même titre a été publié en 2013, sous la direction d'Ahmed Mahiou et de Jean-Robert Henry, et constitue une étude de l'état de crise du règlement politique de Boumediene et des transitions possibles vers un nouveau règlement politique. La dernière livraison, publiée en 2019, est la critique de Mohamed Sifaoui de l'accord politique restauré.

⁴ Voir Madjid Benchikh, « Le Système politique au cœur de la crise en Algérie », in *Pouvoirs*, 176, 2021 : 27-39, où il note : « Les pratiques de ce commandement [militaire] et la permanence de [son] emprise empêchent de considérer la forme apparente du régime comme le seul cadre dans lequel s'exerce le pouvoir. » (P. 29).

métropole comptait une population de plus de 800 000 Algériens). À la fin des années 1970, ces opportunités avaient disparu depuis longtemps, mais la population avait presque doublé (de 11 millions à l'indépendance à 19 millions vingt ans plus tard) et le sacrifice du développement agricole au profit de projets d'industrialisation ratés avait paupérisé les campagnes ⁵, ce qui avait déclenché le phénomène de l'exode rural, c'est-à-dire la transformation de l'indigence rurale en pauvreté urbaine. D'un point de vue politique, il s'agissait là d'une évolution dangereuse.

1.2 Échec du pacte

Boumediene s'éteignit en 1978 et le leadership chercha à préserver le pacte en le modifiant de façon « pragmatique ». Une grande partie des flux de la rente pétrolière fut détournée de projets d'industrialisation sans rendement afin de mettre en place une société de consommation en s'appuyant sur les dépenses publiques et une monnaie surévaluée (cela fut qualifié de « programmes anti-pénurie » ou PAP). Les projets de développement, quant à eux, furent désormais financés par des accords avec la Banque mondiale. Le réajustement du pacte visait davantage à protéger, voire à renforcer, les intérêts particuliers qui s'étaient développés grâce au contrôle du système étatique qu'à améliorer les conditions sociales et économiques. Au milieu des années 80, cette « solution » palliative échoua à la suite de la chute abrupte des prix du pétrole et l'économie fut assaillie par une pléthore de problèmes : inflation élevée, chômage proliférant, pénurie, blocages structurels – en particulier le fait que la prévalence du secteur public dans la plus grande partie de l'économie étouffait l'initiative privée. ⁶ La crise frappa surtout les jeunes, qui se révoltèrent au début du mois d'octobre 1988 au cours d'émeutes urbaines massives, d'abord à cause de la souffrance économique, puis à travers des protestations politiques plus ciblées. La police se trouva débordée et l'armée intervint au prix de 159 morts officiellement, plus de 500 selon les sources médicales ⁷.

Ces « événements d'octobre » (comme on les appelle en Algérie) contraignirent le pouvoir à faire le point sur un règlement politique manifestement à bout de souffle, et l'Algérie se mit à tâtonner en quête d'un nouveau règlement politique. Sur les conseils des réformateurs réunis par le président Chadli Bendjedid ⁸, le nouveau règlement politique allait être basé sur des élections compétitives et entraînerait donc une démocratisation du système politique, et peut-être une libéralisation de l'économie. Le FLN devint un parti parmi d'autres, l'ANP fut « dépolitisée », du moins en théorie, c'est-à-dire extraite de ses niches au sein du système étatique. Dans ce nouveau contexte, les forces en présence seraient définies par l'électorat algérien. Mais le processus de réforme se solda par une série de résultats inattendus qui menèrent à la catastrophe.

⁵ Voir Ghazi Hidouci, *Algérie, la libération inachevée*, Paris : La Découverte, 1995.

⁶ Le président Chadli Bendjedid déplora cet « immobilisme » dans un discours de septembre 1986 (C. Bendjedid, « La Riposte à la crise est l'affaire de tous », in *Le Monde diplomatique*, novembre 1986, p. 33.).

⁷ Julien Mangold, « Pourquoi les Algériens se sont-ils révoltés le 5 octobre 1988 ? », in *Orient XXI*, 11 octobre 2021. <https://orientxxi.info/va-comprendre/algérie-les-manifestations-du-5-octobre-1988,5102>

⁸ Ghazi Hidouci, *op. cit.*

Lors de l'élaboration de son règlement politique à la fin des années 1960, le président Boumediène s'était largement inspiré de l'idéologie libérationniste algérienne, forgée dans les affres de la guerre d'indépendance, et qui donna ses bases subjectives de légitimité au nouvel État. À son apogée, au cours de la décennie qui s'écoula de l'adoption de la constitution de Ben Bella en 1963 – qui a officialisé les principes du libérationnisme – à la conférence des non-alignés d'Alger en 1973 – qui lui conféra sa crédibilité internationale –, le libérationnisme algérien était devenu un mélange de marxisme-léninisme, de tiers-mondisme révolutionnaire, de panarabisme et d'islamisme, le tout fondu dans un grand récit de la guerre d'indépendance, dans lequel la diversité des acteurs et des motivations fut infusée dans la culture de la fierté nationale. Ce capiteux bouillon devint le message de l'État algérien à sa population et au monde. Louisa Dris-Ait Hamadouche en donne une description canonique lorsqu'elle écrit que « la guerre d'indépendance est appelée la « révolution de libération » en référence à un idéal qui commence par la fin de l'occupation militaire coloniale et aboutit à l'instauration d'un ordre juste, tant au niveau national qu'international. »⁹

Mais au fil des années, ces idéaux grandioses perdirent de leur superbe sur la scène nationale. À la fin des années 1980, leurs promoteurs étaient au pouvoir depuis l'indépendance et de nombreux Algériens considéraient qu'ils avaient fait leur temps et que le pays avait besoin d'une alternative. C'était le moment où deux grands bouleversements politico-religieux, la révolution islamique iranienne et le raidissement wahhabite de la politique saoudienne, avaient créé une ambiance dans laquelle le radicalisme islamiste apparaissait comme un projet politique potentiellement viable dans le monde musulman. Les réformateurs n'avaient pas prévu cette problématique. À l'époque, la plupart des groupes islamistes adhéraient au règlement politique établi, qui leur reconnaissait un rôle de leadership social, et aucun ne manifestait l'intention de s'aventurer dans la mêlée électorale. Aucun, sauf un groupe non-conformiste, le Front islamique du salut (FIS), qui avait déjà démontré son influence lorsque ses appels au calme ont contribué à mettre fin aux émeutes le 7 octobre 1988.

1.3 Taghut

Il y a un élément de malchance et beaucoup d'erreurs de calcul dans ce qui arriva ensuite à l'Algérie.

Tout d'abord, le FIS était malheureusement un parti radical, ce qui signifie qu'il n'avait pas l'intention, s'il arrivait au pouvoir, de diriger l'Algérie selon les règles du jeu constitutionnel que tous les autres (y compris l'ANP) avaient acceptées. Au contraire, il voulait les subvertir en faveur de son propre projet islamiste. Deuxièmement, un système de vote uninominal à deux tours a été conçu pour le scrutin majeur du cycle électoral, les élections législatives, à la

demande du FLN, qui pensait qu'il garantirait sa victoire : au lieu de cela, il donna un coup de fouet aux succès électoraux du FIS. Si les électeurs voulaient bien du changement, leur volonté générale n'était pas radicale. Mais en décembre 1991, avec seulement 47,7 % des voix, le FIS remporta 82 % des sièges attribués au premier tour des législatives, soit plus de 53 % du Parlement. Le second tour, prévu pour janvier 1992, allait inéluctablement apporter les sièges dont les islamistes auraient besoin s'ils voulaient changer la constitution. Un scrutin qui aurait réparti les sièges proportionnelle-

⁹ Louisa Dris-Ait Hamadouche, « L'Algérie et la sécurité au Sahel: lecture critique d'une approche paradoxale », in *Confluences Méditerranée*, 90, Summer 2014, p. 107.



ment aux voix de l'électorat aurait produit un parlement équilibré dans lequel le programme radical du FIS aurait été émué – et il est probable que l'ANP s'en serait accommodée. Mais en l'occurrence, le cycle électoral précipitait le pays vers un État islamique, ce qui n'était absolument pas le résultat envisagé par les réformateurs et l'ANP (et cela n'était pas non plus souhaité par une grande partie de la société civile naissante).

À ce moment-là, tout le monde savait à quoi ressemblerait un règne du FIS. Avant et pendant le premier cycle électoral, le parti avait mobilisé ses partisans en invoquant le djihad, c'est-à-dire une lutte transformatrice et révolutionnaire contre le *taghut*, un terme de théologie islamique qui fait référence au culte des idoles et, par dérivation, à la tyrannie impie

et, à l'époque moderne, à tout groupe accusé de trahir l'islam en faveur de la puissance de l'Occident. Le salivationisme islamique – la réponse du FIS au vieux libérationisme du FLN – signifiait la fin de la « décadence », c'est-à-dire de la culture laïque/libérale de masse « permissive » qui stimulait, sous l'influence de l'Occident, la « dépravation », le mélange des sexes et d'autres signes sataniques (*taghut*) de « déclin moral » (par exemple, les concerts et autres « événements [culturels] bouffons et irrévérencieux »)¹⁰. Dans les régions qu'il contrôla après les élections locales de 1990 – 62 % de toutes les municipalités, 66 % de toutes les provinces – un ordre moral islamiste entraînant le port du voile pour les femmes, la fermeture des bars et diverses autres prescriptions invasives avait été rapidement mis en place. Aussi,

¹⁰ Ce discours salivationiste, prude et dominateur, remonte à l'association Al Qiyam (« Les valeurs »), fondée dans les années 1960, et au sein de laquelle les fondateurs du FIS ont affiné leurs doctrines. Voir Mohamed al-Ahnaf, Bernard Botiveau, Frank Frégosi, *L'Algérie par ses islamistes*, Paris : Karthala, 1991.

lorsqu'une prise de contrôle par voie électorale de l'ensemble du pays par le FIS devint imminente, la panique se répandit dans de nombreux milieux. Ali Haroun, alors ministre des droits de l'homme, déclare avoir « reçu dans [son] bureau des responsables de sociétés de féminines qui [le] suppliaient d'agir pour les sauver. Certaines se sont évanouies. Une autre implorait : « J'ai trois filles. Je ne peux vivre dans un pays qui deviendrait le Soudan ou l'Iran. Je n'ai nulle part où aller. Ne nous abandonnez pas ! »¹¹ »

Finalement, le cycle électoral fut suspendu à travers un stratagème constitutionnel, et l'armée intervint pour démanteler agressivement le FIS. Le pays revint à un processus constitutionnel (fortement contrôlé) deux ans plus tard, mais il se trouva alors plongé dans un violent conflit opposant les insurgés islamistes à l'État. C'est ainsi que la tentative de résoudre la crise du règlement politique de l'ère Boumediène a débouché sur la violence meurtrière de ce qui sera connu en Algérie sous le nom de « décennie noire ».

Le conflit est parfois décrit de façon hésitante comme une guerre civile, mais les groupes armés islamistes le considéraient comme une guerre de libération – contre le **ta-ghut**. Le FIS était après tout un « front », comme le FLN des premiers jours, c'est-à-dire un foyer militant auquel tous les islamistes révolutionnaires étaient censés rendre compte ; et le premier groupe armé qui a combattu pour sa cause était l'Armée islamique du salut (AIS), conçue comme un équivalent de l'ALN de l'époque de la guerre de libération. Abassi Madani, principal fondateur du FIS, était un indépendantiste dans les années 1950 et un militant du FLN dans les années 1960. Il a ac-

cusé les dirigeants du FLN d'avoir trahi la Déclaration du 1er novembre 1954, c'est-à-dire le manifeste de la libération nationale, dont le premier article proclame que le but de la lutte est l'indépendance nationale « par la restauration d'un État algérien souverain, démocratique et social **dans le cadre des principes islamiques** ». (C'est moi qui souligne).

Malgré son pedigree libérationniste, l'ANP fut donc considérée dans cette perspective comme une force quasi-coloniale, voire liée **hizb Fransa**, le « parti français », un concept utilisé dans la politique algérienne pour jeter l'opprobre sur tout adversaire que l'on veut définir comme un ennemi de la nation¹². (Ce concept n'est pas sans rappeler celui de Françafrique, utilisé à des fins similaires dans les anciennes colonies subsahariennes de la France). Mais en réponse, le commandement militaire monta d'un cran sur le plan idéologique et traita les militants islamistes comme s'ils menaçaient de détruire la nation algérienne et de mettre fin au rêve impérissable de la libération. L'organisation mise en place pour stopper leur marche vers le contrôle de l'État par voie d'élections s'appelait le Comité National pour la Sauvegarde de l'Algérie (CNSA) et ceux qui combattirent les militants islamistes, y compris les milices mises en place par le commandement militaire, furent qualifiés de « résistants » (comme pendant la guerre de libération) et de « patriotes ». Ces doubles particularités, qui mélangent les caractéristiques d'une guerre civile et d'une guerre de libération nationale, se retrouveront plus tard également dans les conflits au Sahel.

Vers la fin des années 1990, l'intensité du conflit diminua dans la bande côtière mais redoubla dans la frange méridionale où, suivant

¹¹ Entretien avec Jean-Paul Chagnollaud, « Il fallait arrêter le processus électoral », in *Confluences Méditerranée*, n° 40, Hiver 2001-2002, p. 217.

¹² Ceci est ironique étant donné que le régime au pouvoir a largement utilisé cette accusation dans le passé. En 1992, en grande partie en réaction à la critique d'être *hizb Fransa*, le régime au pouvoir a promulgué une loi généralisant l'utilisation de l'arabe dans le système scolaire. Voir Tristan Leperlier, « L'arabisation, un mythe ? Pouvoirs et langues dans l'Algérie indépendante », *La Vie des idées*, 28 mars 2012.

la logique des frontières de sable, il tendit à devenir une affaire transsaharienne plutôt que purement algérienne. Ce basculement géopolitique se manifesta dans la divergence qui apparut à partir du milieu des années 1990 dans le positionnement des antagonistes. D'une part, les dirigeants algériens se sont mis à considérer que le volet militaire du conflit, c'est-à-dire la répression d'une rébellion violente, pouvait être progressivement abandonné au profit d'une solution politique. Cela s'est traduit par des offres d'amnistie totale (1999) et un appel

à l'électorat (référendum de 2005) afin d'obtenir un soutien en faveur d'une politique pour le moins contestée de paix et de réconciliation. D'autre part, les groupes islamistes armés trouvèrent les moyens de poursuivre et d'étendre la lutte, notamment en essayant d'établir des liens avec Al-Qaïda d'Oussama ben Laden, qui opérait alors à partir de Khartoum, au Soudan¹³ ; et en recrutant des militants dans d'autres pays, à la fois en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie) et, de manière cruciale, au Sahel.

1.4 Dans le Sahel

Le Sahel a d'abord été un refuge et un terrain de chasse à otages occidentaux, une source essentielle de revenus. En tant que refuge, il était devenu un lieu d'incubation pour une nouvelle force de combat où certaines des dynamiques qui ont permis au FIS de devenir une force politique en Algérie à la fin des années 1990 se sont manifestées, en particulier les « réseaux préconstitués »¹⁴ nés des relations sociales que les militants transplantés ont cultivées dans le sud du Sahara – d'abord surtout parmi les populations arabes et touaregs du nord du Mali et de la Mauritanie. En tant que terrain de chasse pour les otages, la région était devenue un point chaud dans les préoccupations des puissances occidentales en matière de terrorisme, en particulier les États-Unis et la France.

Suite à cette dernière évolution, les décideurs politiques occidentaux commencèrent à impliquer, avec plus ou moins de succès, les pays du Sahel et l'Algérie dans leurs efforts de lutte contre le terrorisme, ce qui, à son tour, fit des forces étatiques sahéliennes une cible légitime aux yeux des combattants. Cela était d'autant plus vrai que les groupes armés s'efforçaient depuis longtemps de s'affilier à Al-Qaïda, une organisation qui visait principalement l'Occident, et la confrontation avec des forces soutenues par l'Occident favorisait ces efforts. Le gros des membres du GIA (Groupe islamique armé), avatar tardif des légions djihadistes algériennes, avait adhéré à la théorie salafiste du djihad d'Al-Qaïda en 1998 en fondant le GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat), mais Ben Laden s'en méfia jusqu'à l'attaque réussie (15 soldats tués, des dizaines de prisonniers) d'une caserne militaire mauritanienne, en juin 2005. Cette attaque fut menée en réponse à l'arrestation de plusieurs islamistes mauritaniens et à l'annonce par la Mauritanie de sa volonté de collaborer avec l'armée américaine dans le cadre de manœuvres au Sahara. En janvier 2007, Ben Laden accepta la lettre d'allégeance du GSPC et l'organisation devint Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).

Ce nom indique que le Maghreb, et plus particulièrement l'Algérie, restait la cible, et non le

¹³ Tout comme Alger s'était positionnée, sous Boumediène, comme la « Mecque des révolutionnaires (du tiers-monde) » dans les années 1970, Khartoum est devenue le foyer de « l'internationale islamiste » sous Omar al-Bashir et Hassan al-Tourabi, dans les années 1990.

¹⁴ Voir Myriam Aït-Aoudia, « La Naissance du Front Islamique du Salut : une politisation conflictuelle (1988-1989) », in Critique internationale, n° 30, Jan.-Mars 2006 : 129-144.



Sahel. De fait, les attaques en Algérie se multiplièrent tout au long de l'année 2007, avec notamment une série d'attentats-suicides meurtriers à Alger et dans d'autres villes d'avril à décembre de cette année-là. Et bien que la violence ait diminué par la suite, l'Algérie sera encore frappée dans les années 2010, notamment lors d'une attaque spectaculaire contre un site gazier en janvier 2013, menée par les « Voilés » (*Al-Mulathamini*), une brigade d'AQMI dirigée par le djihadiste algérien Mokhtar Belmokhtar. Mais l'effondrement du régime du colonel Kadhafi fin 2011, le retour (de Libye) de militants touaregs désireux de faire sécession dans le nord du Mali, et le déclenchement ultérieur d'un conflit séparatiste et djihadiste dans ce pays amorcèrent un déplacement de la vio-

lence militante vers le sud, dans le Sahel. Le conflit né d'abord d'une transition démocratique ratée en Algérie se transforma ainsi assez brusquement en un conflit sahélien dévastateur dans lequel se retrouvent de nombreuses caractéristiques de la crise algérienne initiale, mélangées aux particularités de la région et façonnées par elles.

1.5 Hogra

Mais si l'Algérie bénéficie aujourd'hui de conditions globalement pacifiées, elle a gelé plutôt que résolu la crise de son règlement politique. Marquée par la mésaventure de 1992, la combinaison ANP-seurocratie-FLN a remis en place les mécanismes de contrôle instaurés par Boumediene. Si le nouveau pacte n'a pas la force mobilisatrice qui était au cœur du projet de développement des années 1960, il est porté par la hausse du prix des énergies fossiles depuis les années 2000 et il s'est attifé des formalités de la démocratie multipartite. Une constitution a été adoptée en 1996, dans laquelle ont été incorporés des dispositifs de contrôle autoritaire, notamment une présidence au pouvoir exorbitant qui nomme une partie de la chambre haute du parlement (un opposant a qualifié le régime qui en résulte de « dictature constitutionnelle »¹⁵). L'objectif n'est pas d'empêcher le changement, mais de le brider et de le diriger sans risquer qu'il ne devienne incontrôlable, comme en 1991. Mais le résultat fut une crise chronique du règlement politique, définie par la contradiction entre un système de pouvoir qui étouffe le changement – ce à quoi reviennent en pratique les tentatives de contrôle du changement imposées par l'État – et une société dynamique marquée par le pluralisme et qui se débat dans ses propres contradictions, dont la moindre n'est pas la tension existant entre de larges sections de la jeunesse qui ont soif de changement social et de liberté d'initiative, et une section transversale de la population attachées à des valeurs religieuses et sociales conservatrices.

La constitution de 1996 comporte des tentatives de prise en compte d'une fraction du pluralisme et d'une bien plus grande partie du conservatisme : L'islam a été proclamé religion d'État, même si les partis islamistes ont été interdits, et des révisions votées en 2002 et 2016 ont fait du tamazight, la langue berbère, une langue nationale, puis une langue officielle. Les amendements constitutionnels à répétition sont de fait devenus la méthode servant à désamorcer les éruptions périodiques de la crise politique sous-jacente sans céder aux revendications les plus radicales, celles qui appellent à la fin de l'« État militaire » (c'est-à-dire le régime contrôlé par les militaires) et à l'établissement d'un « État civil » (c'est-à-dire une démocratie libérale). En 2001, des manifestations réclamant la démocratie libérale contre la *hogra* (le mépris) d'un « pouvoir assassin » ont été réprimées mais ont conduit à l'amélioration du statut de tamazight. En 2019, les revendications démocratiques défendues par un mouvement connu sous le nom de *Hirak* (« mouvement ») ont ébranlé le régime pendant des mois jusqu'à ce que l'urgence sanitaire de la Covid-19 mette un frein aux protestations. Mais tant que la contradiction entre le besoin d'immobilisme du régime – illustré de façon frappante par l'âge avancé de nombre de dirigeants – et le besoin de changement de la société n'aura pas été résolue, le règlement politique restera en état de crise, avec des explosions

¹⁵ José Garçon, « Algérie : Zéroual verrouille les institutions. Le référendum du 29 novembre enterre la Constitution libérale de 1989 », in Libération, 16 octobre 1996. https://www.liberation.fr/planete/1996/10/16/algérie-zeroual-verrouille-les-institutions-le-referendum-du-28-novembre-enterre-la-constitution-libe_186756/

périodiques de révolte et un recours risqué à la répression violente. Cette situation précaire rend le régime d'Alger extrêmement prudent à l'égard de possibles enlèvements à l'étranger et explique en partie ses hésitations à l'endroit d'une politique sahélienne. Je décris l'absence de politique sahélienne de l'Algérie à un moment donné dans la section suivante.

2 VUE DU SAHEL

Contrairement à l'Algérie, les pays du Sahel ont réussi une transition démocratique dans la même période où elle s'y est essayée, c'est-à-dire entre 1988 et 1991. Les parallèles structurels sont frappants à bien des égards, bien qu'il y ait des différences dans les détails et que l'économie algérienne était, bien sûr, beaucoup plus importante que celle du Mali et du Niger, même à l'époque. En tenant compte de cette différence de proportions, il est vrai que, dans la période qui a immédiatement suivi l'indépendance, il y avait au Mali et au Niger autant qu'en Algérie un pacte de développement qui sous-tendait le règlement politique national. Dans les trois pays, ce pacte a été remis en cause dans les années 1980 par l'échec du développement et la banqueroute et l'endettement de l'État. Un nouveau règlement politique, fondé sur l'électorat, a été mis en place dans les deux pays sahéliens en 1991-92, de manière brutale au Mali, de manière plus paisible au Niger. Ainsi, contrairement à l'Algérie où l'armée a repris la main en 1992 et a réussi à organiser le gouvernement constitutionnel de manière à ce que les élus soient effectivement comptables vis-à-vis de son autorité officieuse, les militaires au Mali et au Niger ont été évincés de la structure du leadership politique, et les deux pays sont devenus des « États civils », pour reprendre l'expression algérienne.

2.1 Démocratisation

L'échec du développement économique dans le cadre du règlement politique militarisé, tant en Algérie qu'au Sahel, était au fond la conséquence de carences de gouvernance. La critique économiste des pactes de développement des années 1960-70 blâme leur conception et leurs objectifs, tels que l'accent mis sur le productivisme, la prédominance du secteur public, les protections du marché, l'objectif erroné d'une industrialisation accélérée, etc. Mais une telle critique suppose que les plans qui incarnaient ces politiques avaient été mis en œuvre et avaient ensuite échoué. En fait, une grande partie de ce qui était programmé n'a jamais été appliqué. Dans le cas des pays du Sahel, cette situation est attribuée à l'insuffisance des financements et à l'absence d'une aide au développement adéquate, mais cela ne s'applique pas à l'Algérie. En fait, dans le

cas des trois pays, le problème de base était la gouvernance. D'une part, au sortir de l'ère coloniale, lorsque la gouvernance était administrée de l'extérieur, les pays manquaient d'une masse critique de personnel qualifié, formé de manière moderne et diversifiée (le Niger, par exemple, n'a pas eu d'agents du trésor jusqu'au début des années 1970, laissant cette autorité aux mains d'un administrateur français dans l'intervalle) ; et d'autre part, cette faiblesse objective de l'infrastructure de gouvernance a favorisé la propagation rapide de la corruption et d'autres facteurs de mauvaise gouvernance (népotisme, copinage, régionalisme, et ainsi de suite). Ainsi, bien que les pactes aient été bien intentionnés, ils n'ont pas bénéficié des capacités de gouvernance nécessaires pour prouver leur valeur et ont été, au contraire, délégitimés par la mauvaise

gouvernance.

La démocratie, espérait-on, apporterait des remèdes. Non seulement le pouvoir ne serait plus monopolisé par un groupe, à savoir les membres d'un seul parti au pouvoir ou d'une clique militaire, mais l'autorité de ses détenteurs serait contrôlée par l'État de droit et des institutions équilibrées, et ils seraient responsables devant l'électorat et la société civile. Ainsi, les questions de gouvernance seraient résolues sur la place publique. Cela s'est probablement produit en partie au Sahel, mais les problèmes de gouvernance propres à la nature concurrentielle de la démocratie multipartite – partisanerie, politisation, polarisation – ont compromis le fonctionnement optimal des institutions démocratiques. De plus, tous les dirigeants élus n'étaient pas des dirigeants démocratiques. Si le Malien Alpha Oumar Konaré peut certainement être considéré comme tel, les Nigériens Ibrahim Baré Maïnassara, Tandja Mamadou et Mahamadou Issoufou ne l'étaient pas. De différentes manières, ces trois dirigeants ont tenté de restaurer un régime autoritaire ou (dans le cas d'Issoufou) d'établir un régime monopolistique sous le couvert de la démocratie¹⁶. Enfin, il se peut que la gouvernance dans le cadre du règlement politique démocratique n'ait pas été pire qu'avant, mais elle n'était pas meilleure non plus, et ses échecs ont été plus visibles dans un contexte de libre expression et d'usage politique des

scandales et de l'indignation. Du point de vue des attentes populaires, le gouvernement devait fournir directement, ou par le biais de la régulation et des politiques publiques, le type de biens publics auxquels une population attache de l'importance ; au Sahel, et en fait dans de nombreux pays africains démocratisés, on était convaincu que la mauvaise gouvernance induite par la démocratie empêchait d'atteindre ce résultat.

Ainsi, le règlement politique démocratique reposait sur des bases de légitimité fragiles, et a été encore plus fragilisé par des chocs venant de l'intérieur du régime – les crises politiques à répétition déclenchées par des politiciens civils au Niger par exemple – et de l'extérieur – la crise nationale des conflits séparatistes et djihadistes en cours au Mali. Dans les deux cas, l'armée a été prompte à intervenir. Les coups d'État de 1996, 1999 et 2010 au Niger ont répondu à une crise politique, et ceux de 2012 et 2020 au Mali, à une crise nationale. Cela signifie que, bien qu'elle soit formellement exclue de la structure de leadership politique, l'armée, au Mali et au Niger, a continué à jouer un rôle dans la vie politique chaque fois que l'occasion s'est présentée. Avant 2020, les conditions existantes signifiaient que cette opportunité ne pouvait pas durer, mais une voie potentielle vers un régime militaire était dangereusement ouverte à chaque épisode.

2.2 Militarisation

En 1996, l'année où les militaires algériens ont ramené le pays à un régime de démocratie prétoirienne, le Niger fut le théâtre d'un coup d'État militaire. Mais, fait caractéristique, l'auteur du coup d'État, le colonel Baré Maïnassara, démissionna de l'armée et se présenta aux élections en tant que civil, adhérant ainsi au règlement politique démocratique. Baré Maïnassara imposa une constitution qui donnait des pouvoirs étendus au président, mais comme le montrent les événements qui ont

¹⁶ La différence entre un régime autoritaire et un régime monopolistique est que le premier modifie la constitution pour accroître le niveau de contrôle du dirigeant, tandis que le second utilise les privilèges institutionnels du président en exercice pour exclure ses rivaux des postes importants sur le plan politique. Au Niger, la stratégie monopolistique du président Issoufou dans les années 2010 a reçu le nom énergique de « concassage », c'est-à-dire l'éclatement en morceaux des partis rivaux.

suivi au cours de son bref règne, il ne s'agissait en aucun cas d'un dispositif menant à une dictature constitutionnelle ; en 1999, le putschiste Daouda Malam Wanké rendit le pouvoir aux civils après une période de transition de seulement neuf mois, plus courte que celle qui lui avait été accordée ; et en 2010, le putschiste Salou Djibo fit de même dans la période prescrite de douze mois.

Mais à ce moment-là, la masse des Nigériens aurait accepté un régime militaire. Le coup d'État de Salou Djibo fut exécuté contre le président Mamadou Tandja, lui-même ancien militaire, qui avait tenté d'établir une constitution autoritaire – et le projet de Tandja avait en fait été accueilli favorablement par une majorité de Nigériens. À cette époque, l'opinion commune des Nigériens sur la démocratie était qu'elle était source de désordre dans la gouvernance à cause des agissements de son principal produit, la classe politique, et qu'un homme fort était nécessaire. Salou Djibo aurait pu exploiter ces prédispositions et mettre fin à l'expérience démocratique. Cependant, le contexte international était défavorable. L'influence hégémonique de l'Occident à l'époque, l'activisme de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) en faveur de la norme démocratique inscrite dans son traité depuis 2001, et la forte dépendance du Niger à l'égard de l'aide étrangère, se sont combinés pour renforcer la position de ceux qui considèrent le coup d'État comme un moyen peu orthodoxe de sauver la démocratie, à savoir la classe politique et les activistes de la société civile.

Au Mali, deux ans plus tard, le putschiste Amadou Haya Sanogo avait moins de scrupules que Salou Djibo, mais le contexte international s'est à nouveau révélé un obstacle insurmontable, et il quitta le pouvoir sous la pression soutenue de la Cédéao, appuyée par la « communauté internationale », c'est-à-dire les États occidentaux et les Nations Unies. Compte tenu du contexte de crise nationale, une majorité de Maliens, en particulier ceux du sud – où se concentre la majeure partie de la population – aurait bien pu accepter son leadership à ce moment-là. Ainsi, tant au Niger qu'au Mali, un narratif très influent se développa à l'époque, affirmant que l'Occident, souvent réduit à la France – cela ayant plus de mordant –, avait imposé une démocratie corrompue à des nations réticentes et les avait privées de sauveurs militaires. Bien que le ressentiment provoqué par de telles perceptions se soit atténué pendant le reste des années 2010, il ne disparut jamais et fut même attisé par l'impopularité sans précédent des présidents Mahamadou Issoufou (Niger) et Ibrahim Boubacar Keita (Mali).

En résumé, au cours de cette période, les militaires n'ont pas joué un rôle aussi central au Sahel qu'en Algérie. Au Sahel, un règlement politique démocratique a pris forme au début des années 1990 ; les militaires ont été formellement et même effectivement exclus de la structure de leadership politique ; et ils ne pouvaient agir qu'en tant que dirigeants temporaires propulsés au pouvoir en temps de crise. En Algérie, un règlement politique démocratique n'a pas pris forme au début des années 1990 ; les militaires ont été formellement exclus de la structure de leadership politique mais demeurèrent en réalité au cœur de celle-ci ; et ils devinrent les dirigeants permanents derrière l'autorité temporaire des chefs d'État civils. Mais d'un autre côté, si l'on compare les deux pays du Sahel à d'autres États d'Afrique de l'Ouest, il apparaît – comme le suggère l'exposé qui précède – que les militaires ont conservé un rôle exceptionnellement central dans leur fonctionnement politique, ce qui les a placés dans une situation d'équilibre précaire entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire. Si la balance a longtemps penché en faveur du premier, au point que sa position a pu passer pour acquise, la combinaison d'une crise intérieure et de changements dans le contexte international l'a finalement fait basculer en faveur du second au début des années 2020.

A ce stade, un règlement politique militarisé, plus extrême et moins sophistiqué que l'algérien¹⁷, a rapidement pris forme au Mali et au Niger (ainsi qu'au Burkina Faso) sur les ruines du régime démocratique.

2.3 La zone de conflit et la démocratie jetable

D'une manière étrange mais peut-être pertinente, cette rudimentaire « algérianisation » du Sahel a commencé avec la « saharisation » du conflit algérien des années 1990, comme nous l'avons vu dans la section précédente de cette étude.

Les populations sahariennes du Mali, Arabes et Touaregs, ont joué un rôle central dans le positionnement du militantisme des combattants islamistes nord-africains dans le contexte du Mali. Les Touaregs ont joué un rôle pivot dans les trois pays. Avec 1,5 million de personnes, ils constituent la population majoritaire dans le Sahara central et le Sahel liminaire. Sur le papier, ils sont majoritairement nigériens (plus de 53%) et maliens (plus de 33%). Ils sont beaucoup moins nombreux en Algérie, où ils n'ont guère le poids politique qu'ils ont dans les pays du Sahel. En effet, si leurs rébellions récurrentes au Mali et au Niger sont généralement attribuées à leur marginalisation, c'est précisément parce qu'ils sont beaucoup plus marginalisés en Algérie qu'ils sont moins en mesure de défier l'État dans ce pays. Le malaise touareg au Sahel est plus complexe qu'une simple question de marginalisation. Il s'agit plutôt d'une réponse touarègue particulière à un problème plus large qui touche presque tous les pays africains, à savoir le très faible niveau d'intégration nationale entre les différentes communautés ethniques et, parfois, religieuses dans l'État-nation post-colonial. Ce problème est plus répandu en Afrique subsaharienne qu'en Afrique du Nord – et il est certainement plus prononcé au Sahel qu'en Algérie, malgré la question kabyle.

Comme nous l'avons vu plus haut, les groupes armés algériens ont fait du nord du Mali un refuge et ont tissé des liens sociaux avec les communautés locales au cours des années 2000. Compte tenu de leur orientation nord-africaine, ils n'étaient pas perçus comme une menace par l'État malien à ce moment-là. L'État algérien, quant à lui, a tenté d'endiguer la menace en se basant en partie sur un dispositif de renseignements humains recueillis par ses propres réseaux dans le nord du Mali, qui s'appuyaient sur les relations transsahariennes entre Touaregs maliens et algériens (la bi-nationalité, voire la tri-nationalité, c'est-à-dire incluant la nationalité nigérienne, n'est pas rare dans les communautés touarègues). Mais la crise déclenchée par la rébellion touarègue en 2012 a brouillé les calculs des deux États, notamment lorsqu'il est apparu que les activités des combattants nord-africains avaient stimulé l'émergence de combattants maliens. La critique radicale que le FIS et ses avatars armés adressaient à l'État algérien, l'accusant de promouvoir un cadre de vie non islamique ou anti-islamique, et promettant de le détruire et de libérer la nation algérienne de l'oppression *taghut*, s'adressa désormais également aux États du Sahel. Mais il y a des différences.

Dans le contexte de l'Algérie, Madjid Benchikh note, à propos du conflit violent des années 1990, que « le développement du terrorisme exacerbe le conflit interne et lui donne les caractéristiques d'une guerre civile au sens d'une guerre d'une partie du peuple contre un pouvoir politique soutenu par d'autres parties. Des groupes armés existent dans toutes les régions du pays, ce qui

¹⁷ Pour une étude du régime militaire algérien, voir Madjid Benchikh, *Algérie : un système politique militarisé*, Paris: L'Harmattan, 2003.

indique que des parties notables de la population leur apportent un appui durable pour lutter contre le pouvoir politique. »¹⁸ On peut dire la même chose du Sahel, mais dans une certaine mesure seulement. Même si les groupes combattants et « terroristes » recrutent dans toutes les communautés, ils ont mobilisé de manière disproportionnée les membres de la communauté peule, pour des raisons que j'ai analysées ailleurs.¹⁹ Par conséquent, les conflits n'opposent pas seulement une partie de la population au pouvoir politique, et ils ne se manifestent pas partout dans les pays : ils font rage plus intensément dans les régions où les communautés peules sont fortes, mais surtout dans celles qui ont été exposées à l'activité missionnaire des Nord-Africains. Le Niger en est un exemple. Toutes les régions de l'est, qui comptent d'importantes populations peules et abritent la majeure partie de la population du pays, ne sont pas touchées par le conflit, puisque les militants nord-africains n'y étaient ni présents ni influents. En revanche, les Peuls des régions de l'ouest, proches du nord du Mali et présents dans les pâturages à l'intérieur du territoire malien, ont fourni les légions qui ont enraciné le conflit djihadiste dans le centre du Mali vers 2013-14. (Le centre du Mali est la région où l'on trouve la plus forte concentration de Peuls dans ce pays). Quoi qu'il en soit, l'expansion de la zone de conflit au Sahel est principalement le fait de combattants arabes, touaregs et peuls – ces derniers devenant plus nombreux au fur et à mesure que l'on avance vers le sud, c'est-à-dire hors du Sahara et du Sahel liminaire.

Mais d'autres facteurs jouent également un rôle. Le djihadisme, c'est-à-dire le combat pour Dieu, n'est pas une idéologie ethnique, ce qui veut dire qu'il est capable d'attirer des militants islamistes issus d'autres communautés ethniques que les trois mentionnées ci-dessus. Par ailleurs, les États du Sahel ont une emprise très faible sur leur territoire, en termes d'administration et de sécurité. De vastes étendues campagnardes ne sont gouvernées d'aucune manière significative par un État chétif, une défaillance qui s'est aggravée au cours des dernières décennies avec l'augmentation rapide de la population à la fin du vingtième siècle et les problèmes sociaux (chômage, criminalité) et la concurrence pour les ressources naturelles (terre, eau) qui en ont découlé. La région frontalière entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, qui est devenue l'un des trois épicycles du djihadisme au Sahel (les deux autres étant le nord et le centre du Mali) était déjà une zone troublée dans les années 1990-2000, marquée par des querelles intercommunautaires meurtrières autour des ressources naturelles (à la frontière entre le Mali et le Niger) et par le banditisme armé (dans l'est du Burkina Faso). Cet état de fait explique que les groupes djihadistes, surtout après leur consolidation en deux grandes entités affiliées à Al-Qaïda et à l'État islamique, ont inexorablement assis leur contrôle sur les zones rurales.

Cette faiblesse des États du Sahel a une autre conséquence qui les distingue de l'Algérie – et qui, cependant, les a amenés, par une voie de biais, à une situation de militarisation de la gouvernance qui n'est pas sans rappeler la situation politique algérienne.

L'Algérie a affronté seule sa crise djihadiste. Elle n'a pas connu d'aide étrangère, d'interventions « amicales », de mission des Nations unies. Les politiques de gestion du conflit ont été entièrement définies au sein du système étatique algérien. Dans le cas du Sahel, en revanche, il y a eu une surabondance d'ingérences étrangères, dans la mesure où la nature et les objectifs du conflit ont été définis par des étrangers, en particulier par la France. Soucieuse avant tout de la sécurité de l'Europe, mise à mal à plusieurs reprises par des attentats islamistes retentissants dans de nom-

¹⁸ Benchikh, op. cit., p. 12.

¹⁹ Rahmane Idrissa, « Mapping the Sahel », *The New Left Review*, n° 132, nov.-déc. 2021.

breux pays au cours des années 2010, la France a imposé l'idée que l'ennemi était « les terroristes » et a réduit toutes les politiques à une seule, la guerre – « la guerre contre le terrorisme », comme le préconisèrent jadis les Américains. Pourtant, avec les forces dont ils disposaient (jamais plus de 5 000 soldats) et compte tenu de l'immensité du Sahara central et du Sahel, une telle guerre contre le terrorisme était impossible à gagner. (L'approche générale n'était pas sans rappeler la guerre ratée des Américains en Afghanistan, bien que les Français aient gaspillé moins de sang et d'argent). Une politique de stabilisation a également été proposée, mais il s'agissait, là aussi, d'un objet d'importation qui s'est maintenu à distance diplomatique du tumulte des attentes et aspirations liées à la politique intérieure de la région.

C'est sur cette base objective que les Maliens se sont sentis dépossédés de leur souveraineté, un sentiment qui s'était déjà manifesté en 2012, lorsque la Cédéao avait proposé d'aider le pays à lutter contre les djihadistes. Ce sentiment naturel pouvait prendre et a effectivement pris différentes expressions, certaines pondérées, d'autres hystériques. Finalement, c'est l'hystérie qui l'a emportée, au sein des transgressions françaises (lorsque les Français se sont rangés pour un temps du côté des rebelles touaregs, en tant qu'alliés contre « les terroristes ») et des bévues et frasques choquantes du président Ibrahim Boubacar Keita (en fonction de 2013 à 2020) et de son fils Karim Keita. L'hystérie a également été alimentée par la « propagande noire » russe, un sujet à part entière sur lequel je ne m'étendrai pas ici, si ce n'est pour mentionner que si la politique de stabilisation de la « communauté internationale » (c'est-à-dire l'Occident et l'ONU) a finalement échoué, ce fut en grande partie à cause des opérations de contre-stabilisation de la Russie. Mais ce succès russe s'explique par le fait que les campagnes de désinformation anti-occidentales (anti-françaises) du Kremlin furent menées dans le contexte de réactions sahéliennes aux interventions de l'Occident marquées par un nationalisme qu'elles ont contribué à radicaliser. Cela n'est pas sans rappeler l'ambiance radicalisante qui a favorisé la montée de l'islamisme dans les années 1980.

Dans les mois qui ont suivi son premier coup d'État (août 2020), le colonel malien Assimi Goita comprit l'opportunité que représentait le nationalisme radical malien pour l'enracinement du régime militaire, le projet que le capitaine Sanogo n'avait pas pu réaliser en 2012. Le discours du nationalisme radical avait présenté l'intervention occidentale comme une « occupation », les dirigeants démocratiquement élus comme des « préfets de la Françafrique » et le Sahel comme la victime d'une agression. Le fait que ce discours ait mobilisé un large éventail de la société civile, y compris des compagnons de route pour le moins surprenants tels que des progressistes autoproclamés et des idéologues salafistes, a créé une situation politique dans laquelle la démocratie devint pour ainsi dire un article jetable. En mai 2021, avec le soutien d'une grande partie de la société civile, Goita et ses associés commirent un second coup d'État contre le gouvernement démocratique intérimaire mis en place après leur premier coup d'État, et le Mali passa effectivement à un régime militaire soutenu à l'intérieur par la pensée unique nationaliste, et à l'extérieur par le patronage de la Russie.

2.4 Intermède : retour au point de vue d'Alger

Au cours des deux phases de tribulations du Sahel, l'Algérie n'a pas développé de politique pour la région. La première phase date de l'époque où les troubles étaient en fait sahariens. Elle engageait la sécurité nationale de l'Algérie car les groupes armés qui avaient refusé la politique

de paix et de réconciliation du président Abdelaziz Bouteflika avaient trouvé refuge dans le sud du Sahara, sur les territoires du Niger et surtout du Mali. Elle engageait aussi, en théorie, la sécurité de ces pays en raison des enlèvements de ressortissants occidentaux et du trafic de drogue et d'armes légères. La question de la drogue et des armes légères préoccupait également la Cédéao, soutenue en cela par la communauté internationale. Ainsi, un problème régional a été identifié, avec le Sahel situé pratiquement en son centre, et l'Algérie était bien placée pour apporter une solution régionale. Elle disposait des capacités (non utilisées) d'une puissance régionale, avait un intérêt vital pour une solution, et des principes de politique étrangère qui soulignaient la préférence pour les solutions régionales par rapport aux solutions internationales. Mais dans les années 2000, la politique sahélienne de la Libye a pris le pas sur le leadership algérien, car la Libye disposait d'une telle politique et, après un épisode de rébellion touareg au Niger et au Mali en 2006-2008, ses actions ont été plus directement utiles aux gouvernements de Niamey et de Bamako, puisqu'elles ont contribué à mettre fin à la rébellion.

En 2010, Alger réussit tout de même à mettre en place un partenariat avec les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest dans le cadre de deux accords de sécurité régionaux : le Comité d'état-major opérationnel commun (Cemoc), qui réunissait l'Algérie, le Niger, le Mali et la Mauritanie, et la maladroitement nommée Union de liaison et de fusion, instance éphémère, qui, en plus de ces quatre États, comprenait le Burkina Faso, la Libye, le Tchad et le Nigéria. Mais il s'agissait là d'un leadership limité. Peut-être fidèle aux orientations fondamentales de sa politique étrangère qui incluaient le respect de la souveraineté nationale, l'Algérie a poursuivi ce partenariat en comptant sur les pays partenaires pour maintenir leur maison en ordre en termes de capacité de sécurité et de stabilité politique. En d'autres termes, elle n'a pas essayé de les aider à y arriver, comme le faisait la Libye. En outre, l'activisme libyen, en particulier dans le nord du Mali, et sa forte influence parmi les Touaregs – y compris en Algérie – étaient une source de désagrément.

Mais après la fin soudaine de cet activisme libyen, en 2011, le Sahel est entré dans une deuxième phase où les troubles se sont déplacés vers le sud, s'étendant du Sahara au Sahel tout en s'intensifiant. Dans ce nouveau contexte, la politique algérienne a été poussée à devenir un sous-produit de celle de la communauté internationale. En particulier, il y avait des convergences avec la politique française dans la mesure où Alger et Paris voulaient tous deux une solution politique au problème du séparatisme touareg et une solution militaire au « terrorisme », et tous deux se concentraient sur le Sahara (c'est-à-dire le nord du Mali) plutôt que sur le Sahel (le centre du Mali). Mais comme les Maliens soupçonnaient les Français – notamment du fait de commentaires publics officieux en France – de soutenir le projet séparatiste de l'« Azawad », cette concordance entre l'Algérie et la France a créé un facteur de méfiance à l'égard d'Alger à Bamako. Néanmoins, l'Algérie a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la solution politique inscrite dans les accords de paix et de réconciliation signés à Bamako par l'État malien et les séparatistes au printemps 2015 (bien que signés à Bamako, les accords sont officieusement connus sous le nom d'« Accords d'Alger »). Du point de vue d'Alger, ces accords avaient réussi à concilier deux des trois principes fondamentaux de sa politique étrangère : le respect de la souveraineté nationale, en l'occurrence celle du Mali ; et le respect des droits des peuples, en l'occurrence ceux des Touaregs du nord du Mali. (Le troisième principe est la neutralité positive).

Les accords d'Alger étaient une pièce maîtresse de l'effort de stabilisation de la communauté internationale au Sahel, ce qui signifie que la politique algérienne, comme nous l'avons vu plus haut, suivait effectivement celle que la communauté internationale définissait. Même en termes de politique de sécurité, Alger a dû s'associer à Paris, ne serait-ce que de manière informelle, dans une

alliance pragmatique contre les djihadistes du Sahara – tout en s’en tenant aux principes de souveraineté et de non-intervention à l’étranger et en traversant des périodes de tensions avec Paris qui sont une marque de fabrique de la politique étrangère algérienne. Une politique étrangère algérienne rénovée, capable d’exploiter les capacités du pays, dépend d’un règlement politique rénové, proposition improbable à l’heure actuelle. En ce qui concerne le Sahel, une politique sahélienne de l’Algérie semble d’autant moins envisageable que les pays du Sahel ont militarisé leurs propres régimes sur des principes de fonctionnement nationalistes proches de ceux de l’Algérie, c’est-à-dire privilégiant l’autonomie et l’isolement.

2.5 Les juntas s’installent

Le Sahel n’est pas la seule région africaine à avoir connu des prises de pouvoir militaires ces dernières années. Les coups d’État au Sahel – deux coups d’État perpétrés par les mêmes putschistes au Mali, deux coups d’État différents en moins d’un an au Burkina Faso et le coup d’État de juillet 2023 au Niger – ont été entrecoupés, pour ainsi dire, de coups d’État en Guinée et au Gabon et d’une violente tentative de coup d’État en Guinée-Bissau. Mais les coups d’État au Sahel ne sont pas de simples prises de pouvoir militaires, ils ont incorporé des éléments idéologiques forts qui peuvent soutenir le projet d’un nouveau règlement politique, dans un renversement potentiel de l’avènement de pouvoirs civils au début des années 1990. Comme je l’ai déjà mentionné, cette évolution a été rendue possible par les changements intervenus dans le contexte international.

Dans le contexte international polarisé par la concurrence à somme nulle entre l’Occident et la Russie qui a émergé au début des années 2020, les petits États ont acquis une plus grande marge de manœuvre pour définir leurs relations avec les grandes puissances, y compris les putschistes qui s’emparent du pouvoir d’État par la force des armes. Sous l’influence hégémonique de l’Occident, les coups d’État en Afrique de l’Ouest conduisaient à un retour à la démocratie par le biais de processus de « transition » formels, comme celui qui a été interrompu par Goita et ses associés en mai 2021. Mais, surtout à partir de 2022, la réalité de l’influence russe a maintenu l’Occident sur la brèche, donnant aux putschistes comme Mamadou Doumbouya en Guinée et Brice Oligui Nguema au Gabon la liberté de façonner les processus de transition de manière non conventionnelle et même – en particulier dans le cas de la Guinée – transgressive. Néanmoins, Doumbouya et Nguema se sont engagés dans un processus de transition formel et n’ont pas cédé aux sirènes nationalistes qui existent également dans leurs pays. Les juntas sahéliennes, elles, ont pris le pouvoir grâce à ces sirènes nationalistes.

Le nationalisme sahélien est un mélange de romantisme anti-impérialiste, qui plaît d’ailleurs aux publics de gauche en Occident et aux enthousiastes panafricains sur le continent ; et d’un puissant conservatisme traditionaliste et religieux qui était déjà actif dans l’opinion publique pendant l’ère démocratique. Il fut un temps où l’on croyait que, dans la politique américaine, le libéralisme était « *the only game in town* » (l’unique enjeu disponible). De la même manière, ces dernières années, le conservatisme traditionaliste et religieux a eu tendance à être l’unique enjeu qui vaille dans la politique de nombreux pays africains, et certainement ceux du Sahel. L’ère de la démocratisation des années 1990 n’a pas engendré une masse critique d’adhérents à la culture libérale sur laquelle repose le développement d’une démocratie substantielle – par opposition à une démocratie purement formelle – dans une société donnée. Cela n’est peut-être pas surprenant, étant donné que les sociétés sahéliennes sont fortement rurales, ne disposent pas d’une

classe moyenne moderne importante et sont beaucoup moins « colonisées » (c'est-à-dire assimilées à une modernité à l'accent français) que, par exemple, la Côte d'Ivoire ou le Sénégal. Par conséquent, l'influence libérale est surtout venue de l'extérieur, souvent par le biais de maladroits programmes de sensibilisation et de réforme sociale financés par les agences de coopération des États occidentaux ou promus par le système des Nations unies. En tant que tels, ils sont apparus à beaucoup comme des impositions occidentales.

En revanche, les leaders conservateurs traditionalistes-religieux, tels que l'imam Mahmoud Dicko du Mali (un chef religieux) ou Laurent Bado du Burkina Faso (un leader d'opinion traditionaliste), pouvaient mobiliser les masses ou (dans le cas de Bado) influencer les intellectuels dans leurs croisades contre les causes sociétales favorisées par l'Occident libéral, tels que la promotion du statut de la femme ou le respect des droits des homosexuels. Dans les années 2000, les conservateurs religieux (islamiques) ont réussi à mobiliser la population contre les codes de la famille et les conventions internationales en faveur des femmes au Mali et au Niger, et Laurent Bado a eu à déclarer que l'homosexualité était un crime contre l'humanité. Ces prises de position montrent que les opinions des djihadistes du Sahel et celles des conservateurs religieux traditionalistes de la région se rejoignent sur la plupart des sujets de société, en particulier ceux qui concernent les femmes, la sexualité et les droits de l'homme en général. Tous deux sont « anti-impérialistes » dans le sens concret de vouloir se débarrasser des influences libérales étrangères et de l'idée de société ouverte (**boko, taghut**, « France », « les Blancs ») ; et tous deux s'opposent au changement social et politique progressiste. L'oiseau, dit-on, ne tombe jamais loin du nid.

En effet, alors que les juntes, en particulier celles de Ouagadougou et de Niamey, cultivent une image d'anti-impérialisme vieille-gauche, avec des gestes symboliques spectaculaires et une série de « conférences internationales » anti-impérialistes (des invités de régimes socialistes de la vieille école tels que Cuba et le Venezuela sont dûment conviés), elles ont systématiquement mis à l'écart les militants progressistes locaux, qui sont soit persécutés, soit contraints au silence ou à l'exil. Après avoir mis en œuvre les quelques politiques « anti-impérialistes » disponibles, qui consistaient généralement à supprimer les intérêts français les plus évidents, à éliminer la diplomatie française et à mettre fin à tous les liens significatifs avec la France, les juntes ont été plus occupées à promouvoir l'agenda traditionaliste-religieux qu'à s'occuper de toute question progressiste. Elles ont toutes, comme on pouvait s'y attendre, criminalisé l'homosexualité. Au Niger, launte a récemment ordonné des coupes claires dans les programmes scolaires, supprimant tout enseignement lié de près ou de loin à la sexualité, y compris l'accouchement et la puériculture, l'éducation sexuelle sous toutes ses formes, les informations sur les maladies sexuellement transmissibles, etc. La nouvelle « décolonisation » du Sahel se caractérise donc par l'expulsion du principal représentant des valeurs libérales occidentales (la France) et par la promotion de « nos valeurs socioculturelles », pour citer le décret nigérien cité plus haut, en référence aux convictions religieuses traditionalistes. En somme, les juntes ont bouclé la boucle à travers un programme de société que l'on pourrait qualifier, à sa manière, de boko haram

Étant donné le fait que ces changements reflètent les opinions et les sentiments d'une majorité probable de Sahéliens, à quelques nuances près, l'œuvre des juntes dans ce domaine est plus populaire que la promotion de programmes de changement social soutenus par l'Occident et défendus, peut-être pas toujours sincèrement, par les dirigeants élus dans le passé. En tout état de cause, cette tendance populiste donne aux juntes une base de stabilité plus solide (en termes de soutien populaire) que celle de leurs rivaux démocratiques – ce qui, à son tour, explique à la fois la nonchalance avec laquelle elles traitent la question d'un retour à la démocratie formelle, et le despotisme de plus en plus débridé de leur gouvernance. Pourtant, le besoin de répression politique, la surveil-

lance inquiète des médias sociaux (avec des citoyens ordinaires harcelés pour des commentaires politiques banals dans des groupes WhatsApp privés par exemple), l'intimidation de la presse, et le verrouillage de l'arène publique – transformée en une plate-forme exclusive pour les partisans des juntes – indiquent qu'elles ne sont pas sûres de leur légitimité. En effet, la militarisation exclut tout règlement politique fonctionnel et s'appuie sur une chaîne de commandement et de coercition pour maintenir le cap. Ainsi, le Sahel sous les juntes souffre de la même crise du règlement politique que l'Algérie, mais sous une forme plus brutale.

2.6 En quête de ce qui ne marche pas

En effet, le cas de l'Algérie montre les raisons de douter du succès ou de la durabilité d'un règlement politique militarisé au Sahel.

Comme le suggère la première partie de cette étude, le régime algérien s'appuie sur des ressources, tant politiques qu'économiques, qui sont absentes du Sahel. Sur le plan politique, l'idéologie libérationniste algérienne est une matrice bien établie de culture politique, forgée dans une épreuve de force aux proportions mythiques et aux ramifications durables. Le système politique algérien, écrit Benchikh, s'est « construit avec un recours constant à l'idée de nation. La lutte de libération nationale est sans cesse sollicitée utilisée pour appeler à la cohésion nationale et pour légitimer la détention et l'exercice du pouvoir par les gouvernants ».²⁰ Et ce, depuis plus de soixante ans. En outre, comme l'affirme Omar Akalay, le régime algérien s'appuie également sur un héritage des « arts du pouvoir » qui remonte à l'époque de la régence ottomane et qui est analogue au système marocain du Makhzen, c'est-à-dire le contrôle en douceur par l'usage de la peur et de la séduction, et l'attrait de voies d'enrichissement sous la coupe du pouvoir. (Le mot Makhzen désigne à l'origine un magasin et un trésor)²¹. Dans l'ensemble, l'État algérien a été un gestionnaire prudent de la richesse pétrolière du pays, principalement en raison de ses utilités politiques vitales, y compris en ce qui concerne le système makhzénien contrôlé par l'armée.

Au fil du temps, cela a permis à l'économie algérienne d'atteindre une taille qui a élargi les moyens dont dispose le régime pour fournir des biens publics et développer une classe moyenne.

En ce qui concerne l'idéologie politique mobilisatrice, l'excitation populaire souverainiste sahéline du début des années 2020 est une flambée ponctuelle plutôt qu'une combustion durable similaire au libérationnisme algérien. En effet, pour l'entretenir, les juntes sont obligées de fabriquer des complots de « déstabilisation » dirigés par la France, de concevoir des campagnes médiatiques sur des conspirations imaginaires et d'interdire à quiconque de remettre en question leurs récits – comme le montre le cas grotesque de la chaîne de télévision malienne Joliba TV News.²² La complexité

²⁰ Benchikh, op. cit., p. 9.

²¹ Omar Akalay, « L'Économie algérienne, de l'ère des réformes (1989-1991) à celle de l'ajustement structurel (1994-1998) », in *Où va l'Algérie ?*, Ahmed Mahiou and Jean-Robert Henry (dirs.), Paris : Karthala, 2001.

²² Joliba TV, l'un des derniers médias libres du Mali, a été contraint de fermer ses portes après qu'un commentateur a remis en question, au cours d'une émission, une histoire farfelue de déstabilisation inventée par Joliba TV, l'un des derniers médias libres du Mali, a été contraint de fermer ses portes après qu'un commentateur a remis en question, au cours d'une émission, une histoire farfelue de déstabilisation inventée par la junte de Ouagadougou. Le commentateur a ensuite été emprisonné pour avoir insulté un « chef d'État étranger ».

des communautés et des traditions ethniques du Sahel se prête mal à un système de contrôle de type Makhzen, et les États du Sahel n'ont pas les ressources nécessaires pour développer le clientélisme massif et sociologiquement intelligent qui sous-tend un système makhzénien.

À cet égard, les États dépendent beaucoup des ressources extractives, mais celles-ci ne génèrent pas suffisamment de revenus pour garantir leur autonomie et soutenir des investissements publics stratégiques, comme c'est le cas en Algérie, d'où le recours complémentaire à l'aide au développement pour la fourniture de biens publics. En rompant avec la communauté internationale, source de l'aide au développement, les juntas recherchent une autonomie similaire à celle de l'Algérie, mais n'ont pas les moyens de la financer. Concrètement, cela signifie qu'elles survivent en accaparant le plus possible les revenus des ressources extractives, y compris au détriment des compagnies minières²³, tout en demandant aux populations de renoncer à une grande partie des bénéfices de l'aide au développement, au nom de la souveraineté. Cette approche est à l'opposé de celle adoptée en Algérie, où le régime utilise la fourniture de biens publics comme moyen de préserver le soutien de l'opinion publique à ses choix politiques. Cette différence particulière pourrait s'expliquer par le fait que l'Algérie dispose d'un contrat social plus étoffé que les pays du Sahel. La société algérienne fortement urbanisée, avec un niveau d'éducation générale plus élevé et un sens plus politique de la nation – au point que même les mouvements de protestation, tels que le *Hirak* de 2019, insistent sur leur caractère algérien et gardent leurs distances par rapport au « printemps arabe » – résisterait au type de sacrifices pervers que les juntas du Sahel imposent à leur population. Cette dernière est, à près de 80% dispersée et isolée dans des villages éloignés et des campements nomades – sans compter qu'un pourcentage élevé de ces villages est sous le contrôle des djihadistes au Mali et au Burkina Faso – ce qui donne l'impression que les décisions néfastes les concernant n'ont que peu de conséquences pour ceux qui les prennent. Pour remédier à l'absence d'une base matérielle viable pour une gouvernance autonome, les juntas du Sahel envisagent d'intégrer leurs marchés et leurs ressources dans une confédération et de créer une économie dont la taille correspondrait à ces aspirations à l'autonomie. Mais elles le font dans un contexte où les frontières entre leurs trois pays sont en réalité contrôlées par des groupes djihadistes, tandis que leurs politiques isolationnistes, le rejet des normes et standards internationaux, le black-out sur les enquêtes et l'information – le Niger, par exemple, a interdit la recherche Afrobaromètre – font fuir les investisseurs qui, même en temps normal, n'étaient pas particulièrement attirés par la région.

Ainsi, les juntas du Sahel pourraient perdurer dans leur course insondable actuelle en maximisant la répression et en amplifiant la surveillance, le contrôle et la propagande à des niveaux totalitaires – ce qu'elles essaient de faire en ce moment. Elles s'appuient également sur des partisans nationalistes et sur des soutiens traditionalistes et religieux satisfaits. Il ne s'agit pas là d'un règlement politique, ni même d'un règlement politique en crise, mais d'un arrangement qui peut durer dans le court terme, d'une transition en effet, même si l'on ne sait pas vers quoi..

²³ Le Mali et le Burkina Faso ont tous deux modifié leur code minier afin d'augmenter les revenus de l'État, en réprimant les sociétés minières, notamment par l'arrestation de leurs employés, afin de faire respecter les nouvelles règles.

CONCLUSION

À l'ère de la militarisation, qui a vu l'éviction de la France et de la communauté internationale, les conflits du Sahel, qui se poursuivent sans relâche, entrent dans une troisième phase qui a commencé par des marques d'hostilité entre l'Algérie et la junte malienne et des relations plus amicales, quoique sans pertinence, entre l'Algérie et la junte nigérienne. En ce qui concerne le Mali, l'Algérie est victime de son rôle dans la politique de stabilisation tentée au cours de la deuxième phase, à savoir les Accords d'Alger, que la junte de Bamako a récemment rejetés, mais qu'Alger soutient toujours. Du point de vue de Bamako, cela fait de l'Algérie une alliée objective des séparatistes touaregs et donc une ennemie du Mali. Une évolution similaire à la querelle de longue date de l'Algérie avec le Maroc, alimentée par le soutien d'Alger aux Sahraouis du Sahara occidental que le Maroc revendique comme faisant partie de son territoire, est donc en cours – et il ne faut pas s'attendre à ce que l'Algérie y réponde par une politique sahélienne.

Le blocage autoritaire au Sahel sera affecté par deux facteurs. À l'heure actuelle, il est difficile de voir comment les juntes pourront redescendre dans les mornes vallées du compromis politique, des pactes et des négociations qui permettent d'établir un règlement politique viable, après s'être élevées si haut dans l'air politique raréfié de l'idéologie radicale et du sentiment de pouvoir sans frein. Pourtant, à court ou moyen terme, on peut s'attendre à des concessions aux forces qui ont survécu aux attaques autoritaires, comme la classe politique au Mali qui, contrairement à celle du Niger et du Burkina Faso, est restée relativement active et capable de se faire entendre, ou les insurgés sahariens au Niger. Dans le cas particulier du Niger, la junte sera également soumise à des pressions venant de l'intérieur de l'armée, notamment au fur et à mesure que la désillusion du public s'accroît et que la situation économique s'aggrave. La récente réactivation d'un processus de « transition » (en février 2025), bien que fortement contrôlé par la junte, est très probablement une réponse à ces pressions. Toutefois, à moins d'une réaction populaire similaire à celle parfois observée en Algérie, de telles concessions seront insignifiantes. La colère populaire est plus improbable au Sahel qu'en Algérie, mais si elle devait se produire, les juntes sahéliennes n'y survivraient pas, contrairement au régime algérien, qui a surmonté deux épisodes de ce type depuis 2000. L'autre facteur est le contexte international, qui comporte d'importantes inconnues : la réaction de la Cédéao au retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger en janvier 2025 ; et les effets sur la cohésion de la communauté internationale et sur la position de la Russie d'une politique étrangère américaine révisionniste sous la future administration Trump. (En ce qui concerne la Cédéao, le bloc a accepté le « Sahélexit » des juntes avec une période de grâce de « réflexion » allant jusqu'en juillet 2025, et le mélodrame n'est donc pas encore terminé).

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'en termes de paix, de démocratie et de règlement politique viable propice au progrès et au développement, les perspectives au Sahel ne sont pas bonnes.